

### Titre de la consultation

**Recrutement d'un consultant Spécialiste en aménagement du territoire et gestion durable des terres pour la formulation du projet de Gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi-arides du Nord du Togo.**

<b>Location :</b>	TOGO
<b>Application Deadline :</b>	1 <sup>er</sup> novembre 2020
<b>Type of Contract :</b>	Contrat individuel
<b>Languages Required :</b>	Français, Anglais
<b>Duration of Initial Contract :</b>	70 jours ouvrables répartis en trois mois
<b>Starting date</b>	Novembre 2020

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail [procurement.tg@undp.org](mailto:procurement.tg@undp.org). Le PNUD Togo enverra une copie écrite de la réponse à tous les candidat(e)s qui ont manifesté leur intérêt à cet avis d'appel à candidature sans mentionner la source de la requête. Le PNUD s'engage à atteindre la diversité de la population active en termes de sexe, de nationalité et de culture. Les individus issus de groupes minoritaires, les groupes autochtones et les personnes handicapées sont également encouragés à postuler. Toutes les demandes seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

## 1. Background

Dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> Phase opérationnelle du Fond pour l'Environnement Mondial, le Togo bénéficie d'un financement pour le développement du projet Gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi-arides du Nord du Togo, avec l'appui financier et technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ce projet vise à accélérer la gestion et la restauration durables des terres afin de parvenir à la neutralité de la dégradation des sols, tout en bénéficiant aux moyens de subsistance agro-pastoraux et à une biodiversité d'importance mondiale dans les régions des Savanes et de Kara, au Togo. Il couvre essentiellement trois objectifs du domaine d'intervention FEM-7 : i) Maintenir ou améliorer les flux de services agro-écosystémiques pour soutenir la production alimentaire et les moyens de subsistance par la gestion durable des terres (LD-1-1) ; ii) Maintenir ou améliorer les flux de services écosystémiques, y compris le maintien des moyens de subsistance des populations tributaires des forêts par la restauration des paysages forestiers (LD-1-3) ; et iii) Intégrer la biodiversité dans tous les secteurs ainsi que les paysages terrestres et marins par l'intégration de la biodiversité dans les secteurs prioritaires (BD1-1).

Le projet permettra le renforcement des capacités et du cadre politique favorables à la Neutralité Des Terres (NDT) et à la biodiversité, l'amélioration de la gestion durable des terres et des forêts et la conservation de la biodiversité au niveau des sites, le développement des moyens de subsistance durables basés sur la nature et le renforcement de la gestion des connaissances, un meilleur suivi et évaluation, et une intégration de la dimension de genre dans le domaine de gestion durable des ressources naturelles.

Après l'approbation de la note d'identification du projet en juin 2020, le gouvernement togolais a initié, avec l'appui du PNUD, la mission de formuler un document de projet, en vue de sa soumission au secrétariat du FEM.

Dans ce cadre, trois consultants internationaux (un Chef d'équipe international et spécialiste en développement de projets, un Spécialiste en aménagement du territoire et gestion durable des terres, et un Spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale) et quatre nationaux (un Chef d'équipe national, spécialiste en développement de projets, un Spécialiste en développement des moyens de subsistance, un Spécialiste en aménagement du territoire et gestion durable des terres, et un Spécialiste en genre) seront recrutés.

Ce terme de référence, qui s'inscrit dans le cadre du recrutement des consultant nationaux, permettra la sélection du consultant Spécialiste en aménagement du territoire et gestion durable des terres.

## **2. Objectifs de la mission**

### **2.1.Objectif général**

L'objectif général de la mission est la formulation du document de projet de Gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi-arides du Nord du Togo et de ses annexes à soumettre au Conseil du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

### **2.2.Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques sont :

**1.Études et revues techniques préparatoires (Composante A) :** Préparer les contributions et soutenir les analyses/études requises, comme convenu avec le chef d'équipe du PPG, notamment :

- a. Évaluer les interventions précédentes en rapport avec les composantes 1 et 2 du projet ; en extraire les bonnes pratiques et les leçons apprises.
- b. Mettre à jour les informations présentées dans le FIP (PIF en anglais) concernant le paysage ciblé, la zone affectée par la déforestation et la dégradation, et couverte par les aires protégées (y compris les analyses des données satellitaires récentes sur la couverture terrestre).
- c. Mener une étude des ressources documentaires pour appuyer le développement de la stratégie du projet. L'étude devra développer une vue d'ensemble du contexte, de la situation et des actions entreprises qui permettent ou qui menacent une gestion durable des terres et des forêts dans les paysages ciblés.
- d. Collaborer à l'élaboration du plan d'action pour les moyens de subsistance (sur la base des orientations du PNUD en matière de normes environnementales et sociales (NES)) en fournissant des contributions techniques et des recommandations basées sur les études réalisées.
- e. Collaborer à l'élaboration des études, menées par l'expert en développement, identifiant les moyens de subsistance.
- f. Sous la supervision de l'expert international en aménagement du territoire et du chef d'équipe du PPG, soutenir la préparation des cartes du projet et des informations géolocalisées sur les sites cibles du projet.
- g. Collecter des indicateurs de base pertinents pour le système d'aménagement du territoire dans le cadre de la composante 1 (y compris les indicateurs de performance clés de LDN et les données sur le CO2-e).
- h. Collecter des données sur l'efficacité de la gestion dans les aires protégées (AP) ciblées, les indicateurs de capacité (capacity scorecards) pour la gestion des AP, et compléter les données de base de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT) pour tous les sites pertinents du projet.
- i. Identifier d'autres initiatives pertinentes existantes et prévues, afin d'actualiser l'évaluation de base telle que présentée dans la note conceptuelle du projet (FIP/PIF) pour aider à déterminer l'additionnalité du financement du FEM ; déterminer les activités clés qui produiront le plus grand effet de levier pour renforcer la protection de la biodiversité dans le paysage ciblé ; négocier des partenariats pour aligner les activités et créer des synergies, en veillant à ce que cela se reflète dans la stratégie du projet.
- j. En étroite coopération avec le spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale, le spécialiste en développement des moyens de subsistance et le spécialiste en intégration de la dimension de genre, identifier, engager activement et sensibiliser les principales autorités gouvernementales (au niveau

local et national), et les autres parties prenantes concernées (communautés locales, ONG, instituts de recherche, secteur privé, populations autochtones, etc.) en facilitant leur participation active à l'élaboration des stratégies de projet ; veiller à ce que les consultations soient correctement documentées, avec registres de présence et procès-verbaux signés.

- k. Fournir des conseils et un soutien au chef d'équipe pour évaluer les besoins en matière de renforcement de capacités des principales institutions et des groupes de parties prenantes ; élaborer des stratégies de renforcement de capacités réalisables pour faciliter la mise en œuvre des projets ainsi que la durabilité des interventions soutenues par les projets.
- l. Sur la base des évaluations susmentionnées, soutenir l'identification des sites cibles et proposer des interventions techniquement réalisables afin d'atteindre les résultats escomptés du projet.
- m. Mener toute recherche et collecte de données supplémentaires nécessaires pour confirmer ou définir des indicateurs appropriés au niveau des objectifs et des résultats, leurs valeurs de référence et les cibles en fin de projet.

## **2. Contribution à la formulation du ProDoc, à la Requête d'approbation du Directeur Général et aux annexes spécifiques du projet (Composante B):**

- a. Fournir des éléments de contenu de qualité pertinentes pour le dossier de demande d'approbation du Document du Projet par le Directeur Général du FEM sur les aspects mentionnés ci-dessus.
- b. Examiner les produits livrables des autres membres de l'équipe PPG, pour, le cas échéant, l'alignement, l'intégration et la qualité générale.

## **3. Atelier de validation (Composante C):**

- c. Participer et contribuer à l'atelier de validation.
- d. Le cas échéant, contribuer aux révisions nécessaires survenant au cours de l'atelier,

## **3. Mission, devoirs et responsabilités**

Le spécialiste en aménagement du territoire et gestion durable participera et soutiendra le processus d'élaboration du projet, la recherche, la mission sur le terrain et la préparation du dossier de demande d'approbation du ProDoc par le **Directeur Général** du FEM, en fournissant des contributions et des compétences spécifiques au pays en matière d'aménagement du territoire et gestion durable des terres et des forêts, de gestion des aires protégées, et des menaces et opportunités connexes.

Le consultant travaillera sous la supervision du spécialiste international en aménagement du territoire et gestion durable, en coordination avec le chef de l'équipe internationale et nationale, et en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe.

### **3.1 Obligations, Résultats et Livrables**

- a. Rapport résumant les études techniques telles que décrites ci-dessus.
- b. Ensemble complet de données de référence concernant les objectifs de la LDN et les METT pour tous les sites de projet concernés, incluant les données du niveau de référence, les cibles à mi-parcours et les cibles de fin de projet.

Le consultant devra également apporter ses contributions à :

- a. Evaluations des capacités menées par l'équipe, sur les capacités institutionnelles des partenaires, et à la fiche de notation des capacités du PNUD pour les institutions ciblées si requise.
- b. Document de Projet final, comme convenu avec le chef d'équipe du PPG et approuvé par le RTA du PNUD.

### **3.2 Méthodologie**

La mission consistera à appuyer le spécialiste international en aménagement du territoire et gestion durable des terres et couvrira les études et revues techniques préparatoires, la contribution à la formulation du ProDoc, la Requête d'approbation du **Directeur Général** et les annexes spécifiques mandataires du projet et l'atelier de validation. Avant le démarrage de l'étude, le consultant élaborera en concertation avec le

spécialiste international en aménagement du territoire et gestion durable des terres, le chef de l'équipe et les autres membres de l'équipe, une méthodologie et un calendrier de travail qui seront validés par le PNUD.

#### **4. Compétences**

---

##### **Valeurs intrinsèques :**

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- S'inscrire dans la vision et la mission du PNUD, et en favoriser la réalisation des objectifs stratégiques ;
- Démontrer sa capacité à exercer dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démontrer de la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et un esprit d'initiative élevé ;
- Disposer d'un bon sens de l'analyse, d'objectivité, d'intégrité, de rigueur, de bonne moralité, de dynamisme, de capacité relationnelle et de sens du contact humain ;

##### **Professionalisme :**

- Aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives ; capacité à rédiger des rapports de qualité en français.

##### **Leadership :**

- Aptitude à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et

##### **Planification et organisation :**

- Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail.

##### **Communication :**

- Être capable d'écrire de façon claire et concise, et de bien s'exprimer oralement.

##### **Aptitude technologique :**

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Outlook).

##### **Travail en groupe :**

Aptitude à interagir, à établir et à maintenir des relations de façon effective aussi bien avec les collègues et le supérieur hiérarchique qu'avec des personnes ayant des cultures différentes ou d'autres partenaires nationaux et internationaux.

##### **Compétences fonctionnelles :**

- Avoir des qualités en termes d'analyse et de synthèse et de très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Être capable de travailler sous pression.

#### **5. Qualifications / expériences professionnelles**

---

Le consultant devra avoir les compétences et expériences suivantes :

- Diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master dans un domaine pertinent, tel que l'écologie, la sylviculture, la gestion de l'environnement, gestion forestière, l'aménagement du territoire, adaptation aux changements climatiques, ou tout autre domaine connexe ; à la place d'un diplôme de troisième cycle, 7 années supplémentaires d'expérience professionnelles pertinentes démontrées seront acceptées.
- Au moins 7 ans d'expérience professionnelle pertinente démontrée dans l'aménagement du territoire et la gestion durable des terres et des forêts, la gestion des zones protégées, les terres et/ou la dégradation.
- Une expérience dans l'évaluation des capacités des aires protégées, dans l'analyse des menaces et dans la réalisation de METT est requise.
- Une expérience de travail avec des projets du PNUD et/ou du FEM est un avantage.
- Maîtrise du français écrit et parlé.
- Niveau professionnel de l'anglais écrit et oral requis.

## 6. Durée de la mission :

La durée de la mission est de 70 jours ouvrable.

## 7. Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Le(s) Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

### a. Une Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : les compétences requises et l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : [http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11\\_Personal\\_history\\_form.doc](http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc))

### b. Une Proposition Financière :

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire, la proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en franc CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, les frais de séjour (le cas échéant) et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

NB : Le PNUD ne fournit ni de véhicule ni de bureau pour les consultants. Les consultants devront faire refléter tous les coûts dans leur offre financière.

## 8. Evaluation du candidat

### a. Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération : la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Pondération de la note technique : 70%;
- Pondération de la note financière : 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante :  $Nf = 30 \times Fm / F$  (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

## **b. Principaux critères de sélection**

### **a) Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)**

#### **• Education**

Diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master dans un domaine pertinent, tel que l'écologie, la sylviculture, la gestion de l'environnement, gestion forestière, l'aménagement du territoire, l'agronomie, l'adaptation aux changements climatiques, l'agriculture adaptée aux changements climatiques ou tout autre domaine connexe.

#### **• Expérience**

Au moins 7 ans d'expérience professionnelle pertinente et démontrée dans l'aménagement du territoire et la gestion durable des terres et des forêts, la gestion des zones protégées, les terres et/ou la dégradation.

### **a) Notation de l'offre technique (100 points)**

- Au moins 7 ans d'expérience professionnelle pertinente démontrée dans l'aménagement du territoire et la gestion durable des terres et des forêts, la gestion des zones protégées et la gestion des terres dégradées (10 points : n inférieur ou égal à 7 ans = 5 points ; n supérieur à 7ans=10 points)
- Expérience de travail avec des projets du PNUD et/ou du FEM serait un avantage (5 points : n inférieur ou égal à 3 projets = 3 points ; n supérieur à 3 projets =5 points n= 0 projets = 0 point)
- Une expérience dans l'évaluation des capacités des aires protégées, dans l'analyse des menaces et dans la réalisation de METT (20 points) ;
- Une bonne connaissance et/ou application du "UNDP Capacity Development Scorecard" ainsi que des stratégies de développement des capacités pertinentes (20 points) ;
- Bonne maîtrise de l'anglais et du français (5 points : anglais = 2,5 points ; français= 2,5 points)
- Compréhension des TDR et cohérence de l'approche méthodologique (dont chronogramme) et de l'organisation de la mission proposées (40 pts).

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse [procurement.tg@undp.org](mailto:procurement.tg@undp.org) avec la mention en objet de « **Recrutement d'un consultant national Spécialiste en aménagement du territoire et gestion durable des terres** » au plus tard le, 1<sup>er</sup> novembre 2020.